

 <p><b>M.I.R.</b> Mouvement International pour les Réparations</p>	<p><b>COALITION 2011</b></p>  <p><b>POUR LA RECONNAISSANCE DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA COLONISATION</b></p>	<p><b>FORUM PERMANENT DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE, ONU - 9 avril 2021</b></p> <p><b>Intervention de Peter LEMA du MIR-France, Mouvement International pour les Réparations désigné porte-parole de la C.R.C.H (COALITION2011), qui regroupe des collectifs et des associations</b></p>
<p>mirfrance.reparations@gmail.com   mir.reparations@gmail.com   crch.coalition2011@gmail.com<sup>1</sup></p>		

## Intervention de Peter LEMA [MIR-CRCH]

Je suis un des administrateurs du MIR-FRANCE, le Mouvement International pour les Réparations, et j'ai été mandaté pour porter la parole de la **Coalition pour la Reconnaissance des Crimes contre l'humanité de l'esclavage et de la colonisation** ; une Coalition mise en place à Nantes en France en 2011, dix ans après la Conférence de Durban, pour dynamiser la mise en œuvre du Plan d'Action de Durban<sup>2</sup>. Nantes est symbolique, puisque ce fut en France le 1<sup>er</sup> port négrier, et c'est aussi une ville qui en 2013 a érigé, sans le concours de l'Etat, le premier mémorial en Europe à l'abolition de l'esclavage.

La Conférence de Durban demeurant en France un tabou institutionnel, elle vit dans une semi clandestinité, mais au niveau du mouvement militant, elle vit.

**CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU FORUM PERMANENT**, CE QUE NOUS VOULONS, c'est qu'aucune partie de notre population ne soit exclue, et que ce FORUM soit un espace où même la voix des plus minoritaires soit sollicitée et reçue dans un climat d'empathie<sup>3</sup>.

**CONCERNANT L'EVOLUTION DE L'ETAT D'ESPRIT DES ETATS EUROPEENS DEPUIS 2001**, puisque ces Etats sont à l'origine de l'institutionnalisation de la suprématie blanche, nous avons enregistré deux signes positifs en 2020.

**D'une part, sur le volet des réparations** : les avocats du Mouvement International pour les Réparations, et plus précisément du MIR-MARTINIQUE, ont porté depuis 2005 une procédure contre l'Etat français en réparation de l'esclavage ; procédure déboutée dans toutes les juridictions françaises pendant quinze ans, mais jugée recevable en 2020 par la Cour Européenne ;

**D'autre part, sur le volet des crimes policiers** : la famille de Lamine Dieng, tué par la police en 2007 à Paris, a mené la lutte pendant 13 ans sans succès dans les tribunaux français, et a finalement obtenu gain de cause à la Cour Européenne en 2020 ; la Cour européenne a enjoint à la France d'indemniser la famille, ce que la France a accepté, ce qui dans le contexte français constitue une première<sup>4</sup>.

<sup>1</sup>**COLLECTIFS** : Cercle du Marronnage (lecerclumarronnage@gmail.com), Collectif Black LGBTQI - France (collectifblacklgbtqi@yahoo.com), Collectif International Panafricain Mumia Abu Jamal de libération des Prisonniers politiques historiques des USA (cipmaj.ppus@gmail.com), Collectif Vies Volées (viesvolees.france@gmail.com), Collectif Zéro chlordecone Zéro poison (zczp.paris@gmail.com), Comité d'Organisation du 10 Mai (comitedixmai@gmail.com).

<sup>2</sup> CMCR 2001, revue en 2009.

<sup>3</sup> Qu'aucun cumul de discriminations ne soit laissé de côté, qu'aucun fait de violence ne soit passé sous silence. Ce peut être un ciblage spécifique des jeunes hommes noirs par la police agissant en toute impunité ; où des violences familiales dont les femmes et les enfants font les frais, en lien avec une frustration exacerbée des hommes liée à l'impuissance économique à laquelle la société réduit la majorité d'entre eux ; ou l'exclusion des LGBTQI (Lesbiennes-Gay-Bi-Trans-Queer-Intersex), en lien direct avec la véritable addiction aux divers crédos religieux qui actuellement sévit ; ou le fait d'être albinos, où d'être porteur d'une spécificité physique quelconque ou d'un handicap ; où d'être un paysan sans terre ; où issu d'une communauté victime du racisme environnemental, empoisonnée par les produits chimiques. Bref, toutes les situations doivent pouvoir être prises en considération.

<sup>4</sup> Une indemnisation modeste qui ne couvre pas les frais générés par ces années de lutte, mais que la famille a acceptée après mûre réflexion, parce qu'au plan politique elle vaut reconnaissance par l'Etat français qu'il a bafoué le droit à la vie de Lamine, et qu'elle est révélatrice du fait qu'un Noir ne peut pas se voir rendre justice en France. Les morts aux mains de la police sont nombreux et la famille Dieng a d'ailleurs impulsé la mise en place d'un Collectif des familles, le Collectif Vies Volées, car c'est extrêmement dur d'être non seulement victime de la violence policière mais judiciaire, la seconde garantissant l'impunité à la première.

**CONCERNANT LES GRANDES THEMATIQUES** qui nous semblent devoir structurer l'organisation de notre travail dans le FORUM :

- **La question de la menace existentielle**, avec dans certains pays comme la France une propagande malthusienne ouverte anti Noirs,
- **Les Réparations pour les crimes et pillages coloniaux**<sup>5</sup>,
- **L'Achèvement de la décolonisation**<sup>6</sup>,
- **L'Élargissement des prisonniers politiques** – Et en particulier des prisonniers politiques historiques des USA, plus vieux prisonniers politiques du monde, essentiellement vétérans des Black Panthers et du Mouvement amérindien ; quand en 1978, l'ambassadeur Andrew Young des USA a dénoncé publiquement ces emprisonnements politiques, il a été limogé. Quarante ans plus tard on en est au même point. Les portes des goulags se sont ouvertes en 1989 à l'Est, mais aux USA les portes des pénitenciers sont restées closes. Après la chute de l'apartheid, le pouvoir noir en Afrique du Sud a prôné l'UBUNTU, et les supporters de l'apartheid ont continué de vivre librement. Mais les supporters de l'égalité aux USA sont toujours enfermés.
- **La Terreur policière, l'impunité judiciaire, et la maltraitance pénitentiaire** – Avec un focus sur l'examen des **législations sur la sécurité** qui sont promulguées en ce moment ; et il faut savoir qu'on observe en France une érosion graves des libertés, en réponse aux revendications non seulement du **mouvement noir de libération**, mais au **mouvement social des Gilets Jaunes**, mouvement qui a d'ailleurs démarré par une pétition initiée par une femme d'ascendance africaine,
- **L'Esclavage contemporain**<sup>7</sup>,
- **Les Crimes de masse contemporains** – Et dans l'espace sous administration française, en particulier, l'empoisonnement de plusieurs centaines de milliers de personnes au Chlordécone dans les colonies françaises de Guadeloupe et Martinique<sup>8</sup>. Un pesticide interdit en France des décennies plus tôt,
- **Le Mentacide** – En particulier via les falsifications historiques relayées par l'enseignement institutionnel et les medias mainstream,
- **L'Exclusion économique**<sup>9</sup>.

## JE TERMINERAI SUR LE VOLET SYMBOLIQUE

Il nous semble que le **Logo du Forum des peuples autochtones** peut être repris en l'adaptant par un changement de couleur en rapport avec notre spécificité (**rouge noir vert**) et en le complétant de la mention **VERITE JUSTICE**, résumé des principaux fléaux qui frappent la Diaspora : **LE DENIGREMENT & ET LE NON-DROIT**.

Et dans le but de contribuer à la rectification de notre histoire, nous souhaitons que ce Forum nous aide à porter la lutte pour l'instauration de 3 Journées internationales, pour constituer des marqueurs forts :

- **14 aout journée internationale de la désaliénation** : renvoyant à Bois Caïman en 1791, et à la tradition africaine ancestrale de tolérance en matière spirituelle,
- **12 octobre journée internationale de la réparation** : renvoyant au Débarquement de Cristobal Colon en Amérique en 1492, qui va par finir générer une déportation de masse racialisée, et par accoucher en France de la promulgation d'un CODE NOIR, c'est-à-dire d'un droit dérogatoire en fonction de la couleur de l'épiderme, ceci à partir de 1685,
- **18 novembre journée internationale de la renaissance africaine** : renvoyant à la Victoire de Vertières à Haïti [AYITI] lorsque les combattants de la liberté ont vaincu l'armée de Napoléon.

---

<sup>5</sup> Sans omettre, la question de la protection de ceux engagés dans cette lutte.

<sup>6</sup> En particulier dans la Caraïbe, sur le pourtour insulaire africain, dans la zone pacifique.

<sup>7</sup> En particulier sous sceau musulman, mais sans omettre un focus sur l'examen du Complexe carcéral industriel aux USA.

<sup>8</sup> Non exhaustif ...*empoisonnement au plomb dans les logements vétustes en France etc.*

<sup>9</sup> Sans omettre l'examen du Droit à réparation généré par cette politique institutionnelle illégale et contemporaine d'appauvrissement, qui constitue une atteinte aux Droits humains & au Droit au développement.